lle, rue de Gruyères.
APIDE"
aucilles.
ys.
UL CONCESSIONNAIRE,
42, BALE
apler une faux en 5 à 10 minu-
able.
fixe partout; avec lui, toute
maille ou d'esquilles est évitée;
erve la courbe de la faux sans
lre ou l'abîmer.
isseur de la faux, monter ou
rmant enclume.
entre le levier et l'enclume de
en abaissant ledit levier de la
s soi.
aple, graisser le tranchant de
arell p. le préserver de la rouille.
etifs et solvables.
'il a
ferblanterie
l prompt et soigné.
i Fincks.
antageux
s en fil et en coton.
Vichy 100 cm. à 55 c. p. m.
om. à 85 c. »
5 cm. à 40 c. »
ubles, 65, 55 à 45 c. »
l à 30 c. »
blanchis à 40 c. »
Qualités très solides.
r correspondance a bien réussi.
paru; je vous remercie de vos
diatement. Chanéaz s. Yverdon,
c de la commune de Chanéaz
uise Bovey-Varidel, domiciliée
. Adresse : Polyclinique
ent et or.
MORAT
liqueurs fines.
ins d'Arbois.
cent. le litre.
un bon potage en vous servant
les plus recommandables sont
Riz-Julienne, Parmentier, Blé-
ier, Tapioca-Julienne; chez :
rboz, Tour-de-Trême.
et chaux hydr.
NIS
antageux et par vagons com-
ventre.
eur et rétention d'urine, envies
affaiblissement et irritation des
ment dans la profession. Point
olue. Adresse : « Polyclinique
VENDRE
comprenant habitation, moulin,
arron et forge, avantageuse-
ans la ville de Bulle. Clientèle
litions favorables de payement.
au notaire Pasquier, à Bulle.
CHOCOLAT
SUCHARD
CAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT

Emile Lanz, imp.-éditeur.

LA GRUYÈRE

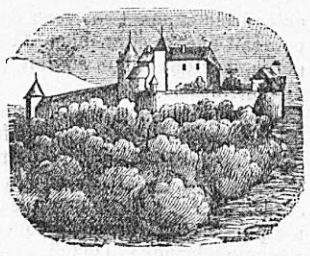

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

Imprimerie et Administration : *Rue du Tir 131*, Bulle.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse. . . 1 an, Fr. 4 50
» . . . 6 mois, » 2 50
Etranger . 1 an, Fr. 9 —
» . 6 mois, » 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 c. la ligne.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler*, à *Bulle*, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁷ 4⁴³ 10⁵²

Bulle, le 2 mai 1899.

Amélioration des prairies naturelles.

(Fin.)

Dans la plupart des exploitations, on commet la faute de ne pas fumer les prairies, comme si les plantes qui entrent dans leur composition n'épuisaient pas le sol au même titre que les autres espèces végétales. Si, par exception, on fait usage d'engrais, neuf fois sur dix, on s'adresse au fumier de ferme, c'est-à-dire à celui qui devrait précisément être choisi le dernier. Le fumier emprunte sa valeur principale à l'azote et à l'humus qu'il contient; or, les vieilles prairies se distinguent presque toujours par une grande richesse en ces éléments; en importer, c'est commettre un véritable gaspillage.

La chaux, l'acide phosphorique, la potasse, voilà les engrais qui sont recommandables dans les prairies. Et comme ceux que réclame l'une ne conviennent pas à l'autre, parce que le sol est de composition variable, si l'on ne veut pas s'exposer à des dépenses inutiles, c'est à chaque cultivateur à déterminer lui-même les exigences de sa prairie. Il y parviendra en faisant l'expérience très simple que voici : on délimite dans la prairie cinq parcelles carrées ou rectangulaires mesurant un are ou même 50 mètres carrés. Supposons-les d'un are. On pourrait, par exemple, y répandre les engrais suivants, de préférence avant l'hiver :

Parcelle I, témoin sans engrais.

Parcelle II, 5 kg. scories phosphatées ou 3 kg. poudre d'os; 3 kg. kaïnite (engrais de potasse).

Parcelle III, scories phosphatées seules ou poudre d'os (même quantité).

Parcelle IV, kaïnite seule (même quantité).

Parcelle V, chaux, à dose de 20 kg.

On peut aussi essayer le superphosphate, mais il faut prendre garde de n'en pas abuser; un engrais neutre sera moins actif, sans doute, mais aussi d'action plus durable.

A la récolte, on pèsera très exactement le rendement en foin et en regain de chaque parcelle. Les différences constatées entre les parcelles donneront la mesure de l'efficacité des engrais phosphatés et potassiques, seuls ou associés.

Quant à la chaux, on constate toujours qu'elle produit d'excellents effets dans les vieilles prairies. Celles-ci sont acides; or, dans une terre acide, beaucoup de plantes excellentes, au premier rang desquelles il faut placer les trèfles, la minette, le lotier et autres légumineuses, ne peuvent se développer d'une façon satisfaisante. Quand on ouvre une tranchée dans une vieille prairie, on constate que la terre, au moins celle de la surface, est noire et ressemble à du terreau. C'est du terreau, en effet, mais du terreau acide qui, en raison de son acidité, ne profite pas à la végétation. L'apport de chaux en fera de véritable fumier ou mieux du terreau doux, analogue à celui des jardins maraîchers. Voilà pourquoi c'est une faute grossière d'employer du fumier comme engrais dans les vieilles prairies.

L'apport de chaux équivalant à une application de terreaux, on s'explique l'essor considérable que cette substance détermine dans la végétation.

* * *

Dans certaines terres privilégiées, l'expérience directe, établie comme nous venons de l'indiquer, apprend qu'elles renferment assez d'acide phosphorique, ou de potasse.

Envisageons le cas le plus favorable, celui d'une prairie réclamant à la fois de la chaux, de la potasse et de l'acide phosphorique. Dans les conditions actuelles du marché, nous nous adresserons aux scories de déphosphoration qui fourniront de l'acide phosphorique et de la chaux, puis à la kaïnite qui fournira de la potasse. Pour la première fumure, qui sera une fumure de fonds, on emploira à l'hectare : 800 à 1000 kg. de scories et 300 à 400 kg. de kaïnite. Les années suivantes, nous donnerons une fumure d'entretien qui ne renfermera plus que 400 kg. de scories et 2000 kg. de kaïnite, le tout appliqué toujours avant l'hiver.

Achetés par l'intermédiaire d'un syndicat, les engrais de la première fumure reviendront de 60 à 70 fr. environ, ceux de la fumure d'entretien de 35 à 40 fr. à l'hectare.

Les prairies étant traitées comme nous venons de le dire, la flore se simplifie brusquement. Les plantes qui au printemps émaillent le gazon de fleurs brillantes, les renoncules, les chrysanthèmes, les gaillets, etc., disparaissent ou se laissent dominer par les graminées et les légumineuses. Non seulement la récolte augmente considérablement, mais la qualitité du foin s'améliore en même temps.

Des opérations que nous venons de passer en revue, l'assainissement du sol est la seule qui soit véritablement coûteuse, mais il ne faut pas oublier qu'en sacrifiant dans ce but quelques centaines de francs, on arrive souvent à doubler la valeur d'un pré; il n'est guère de placement plus sûr, ni plus avantageux.

Lorsque la prairie est saine, les dépenses se réduisent, avons-nous vu, à des hersages et à l'application d'engrais; dans ce cas encore, le cultivateur place son argent à gros intérêt.

Ce mode de traitement des vieilles prairies est malheureusement encore fort peu connu. Il serait à souhaiter qu'on en fît un peu partout l'essai sur de petites surfaces. On arriverait ainsi à démontrer aux agriculteurs que de toutes les améliorations qu'on leur propose d'entreprendre, il n'en est point qui leur assure des bénéfices aussi certains. *(Revue agricole.)*

CONFÉDÉRATION SUISSE

Postes. — Le Conseil fédéral vient d'autoriser l'administration des postes à percevoir, à partir du 1er janvier 1900, une finance de 10 centimes par colis postal pour tout article de messagerie venant de l'étranger. Cette finance servira à couvrir les frais de traitement douanier auquel les articles de messagerie sont soumis.

Militarisme. — Le Département militaire fédéral vient de découvrir que le système de la munition de réserve laissée aux soldats ne présente guère que des inconvénients. On sait que, l'année dernière, le Conseil fédéral a rapporté cette mesure.

Nous verrons que, dans cinq ou six ans, quand nous aurons dépensé des centaines et des centaines de mille francs pour le simple plaisir d'avoir un parc d'aérostation, on nous démontrera par A plus B, comme on vient de le faire pour la munition de réserve, que les ballons captifs sont absolument inutiles dans un pays de montagnes et de collines comme le nôtre, que les courants atmosphériques en rendent chez nous le maniement particulièrement difficile, qu'ils ne pourraient rendre quelque service que s'ils étaient dirigeables sans câbles,

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 3

Le Crime des Sapineaux.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

PAR

G. DUCŒUR

Mais, en plein jour et si proche de Lauses, tuer une personne, sans que l'on n'ait rien vu ni entendu? C'est affreux! Les femmes en avaient la chair de poule, un frisson faisait trembler leur corps. Les chemins n'étaient plus sûrs : à présent on se garderait de sortir pendant la nuit, et plus d'une se promettait d'effrayer son mari qui restait dehors jusqu'à des heures indues, qu'on n'osait dire tout haut.

Enfin, voici le gendarme, Gottfried Mœlly, qui accourt aussi vite que sa corpulence le permet. C'est une bonne pâte, un gendarme de l'ancien temps, gros et rouge, avec un ventre proéminent sous le ceinturon de cuir, portant une plaque jaune. Le service avant tout. Il est homme du devoir. Du matin au soir, plus souvent du soir au matin, il guette les délinquants avec la patience d'un chat guettant une souris. On finissait toujours par tomber sous sa main, qui s'appesantissait sur l'épaule du coupable en causant à celui-ci la même impression désagréable qu'une tuile tombant sur la tête d'un passant.

Le maire, lui, n'était pas à la maison. Parti le matin même, vers dix heures, pour Chalvannes, on ne l'attendait que pour le soir. Faute de grives, on mange des merles. Quand le maire n'est pas là, l'adjoint le remplace. Et Jules Frêne occupait cette haute fonction.

Devant l'auberge, une foule s'était rassemblée. Déjà quelques gamins, les plus téméraires en même temps que les plus curieux, s'en étaient allés dans la direction des Sapineaux. La nouvelle est maintenant connue de tout le village. Hommes et femmes veulent être de la partie. C'est un spectacle que l'on voit rarement.

Le gendarme, avec l'adjoint, ouvre la marche. A droite de ce dernier s'avance Jean Kellert, dont la taille courbaturée se redresse : quelques regards sont fixés sur lui, on l'envie, à coup sûr; on croit qu'il en sait plus long qu'il ne veut en dire. Ces tailleurs, quelles gens! Toujours les premiers informés des bruits et des crimes du pays...

De Lauses aux Sapineaux, la distance n'est pas grande : un kilomètre environ. Il faut d'abord descendre au fond de la vallée, puis traverser le ruisseau, claires ondelles qui murmurent leur chanson monotone sur un lit de cailloux. Ensuite, le chemin remonte à travers les prés, que le printemps, en ce jour-là, fleurissait déjà de marguerites, et pénètre enfin dans un petit bois qui s'étend sur la crête de la colline et va rejoindre, à l'est, mais assez loin, la montagne du nord. C'est la forêt des Sapineaux, ou mieux, ce n'est qu'un bosquet, avec un sol de gazon et de mousse, par-ci par-là des buissons et de beaux arbres plantés par une génération disparue...

— Halte! cria tout à coup Jean Kellert. Tous s'arrêtèrent brusquement avec un effroi dans les yeux.

— Voilà le cadavre, ajouta une voix.

II

LA MÈRE ET LA SŒUR

— Mais, je la connais! dit Marie Tordon, qui avait suivi comme les autres la foule des curieux. C'est Adèle Blanchod. Voyez donc un peu.

C'était bien elle.

Il n'y eut qu'un cri de pitié : « La pauvre fille! »

— Elle n'a pas vingt-trois ans, reprit Marie. Nous avons été à l'instruction religieuse ensemble, et moi je n'aurai cet âge qu'au Jeûne prochain. Nous sommes du même mois, de septembre.

— Eh, mon Dieu, murmura Julie, la femme d'Antoine Marchand. Quel crime épouvantable! Tuer une jeunesse comme ça!

— Ce sera un terrible coup pour la veuve Blanchod, continua Laure, l'acariâtre moitié de Jules Frêne. Elle valait un garçon, cette Adèle!

— Justement! fit le gendarme, qui venait de prendre une résolution. Vous allez chez Mme Blanchod, lui dire ce qui est arrivé; moi, je cours à Chalvannes, télégraphier la nouvelle à M. le préfet, et vous, adjoint, vous restez pour garder le cadavre. Il ne faut plus le toucher, et surtout pas le changer de place. La justice avant tout. L'autorité peut être ici à sept heures et demie, au plus tard à huit. Si, par hasard, ces messieurs sont empêchés de venir, alors nous transporterons le corps chez la mère.

En ces sortes d'occasions, on se conforme, dans les villages, aux ordres de la police.

qu'enfin le moment est venu de les supprimer. On pourrait encore citer bien d'autres choses de ce genre, surtout si l'on voulait parler du chapitre des fortifications.

Et pendant que nos grands chefs se creusent la cervelle pour savoir comment faire sauter les écus de la bonne Confédération, on nous répète sur tous les tons qu'il n'y a plus un sou en caisse pour l'assurance, c'est-à-dire pour une œuvre dont l'utilité n'a plus besoin d'être démontrée par une expérience quelconque. Quand nous disons solidarité, on nous répond monopole. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'un beau jour le peuple suisse se chargeât lui-même de tirer d'embarras ses autorités en leur indiquant d'une manière précise sur quel chapitre du budget il serait parfaitement possible de réaliser une économie de cinq ou six millions par an, conclut le *Genevois*.

— Deux officiers d'administration danois, un capitaine et un premier-lieutenant, viennent d'arriver à Berne pour étudier les institutions militaires de la Suisse et spécialement l'administration militaire.

Fête du 1er mai. — La fête du 1er mai a été célébrée presque partout en Suisse de la manière habituelle, et sans aucun incident. On a remarqué en général une participation plutôt moindre que les années précédentes.

A Berne, le cortège comptait 3500 participants, avec huit corps de musique et de nombreux drapeaux. Il s'est rendu à Wabern, où le discours de fête a été prononcé par M. Brandt, rédacteur.

A Zurich, la fête a commencé dès le matin par des réunions très fréquentées, en particulier à Hottingen et à Aussersihl. A 1 h. ½, un cortège comptant plus de 5000 participants, avec six corps de musique, de nombreux drapeaux, emblèmes et inscriptions, et dans lequel figuraient environ 700 Italiens, s'est renu à Hardau, où le discours de fête a été prononcé par le Dr Scherrer, de St-Gall.

A Bâle, le cortège comptait environ 1500 participants. Il s'est rendu au Landhof, où M. Greulich, secrétaire ouvrier, a prononcé le discours de fête.

A Bienne, le cortège comptait 1200 participants, avec 50 bannières et 2 corps de musique. Les orateurs ont été le docteur Studer, de Winterthour, et M. F. Thiébaud, conseiller d'Etat de Genève.

A la Chaux-de-Fonds, 550 ouvriers se sont rendus au temple français, où ils ont entendu M. Sigg, secrétaire ouvrier de Genève.

A Winterthour, le cortège de l'après-midi comptait environ 1500 participants, avec trois corps de musique et différents groupes costumés. Le discours de fête a été prononcé par M. Weber, rédacteur à Saint-Gall.

Technicum de Bienne. — Aux examens d'admission au technicum, 156 jeunes gens se sont présentés; de ce nombre, 149 ont été admis. Ces nouveaux élèves se répartissent ainsi dans les différentes sections : Horlogerie, 7; machines et électricité, 45; petite mécanique, 15; arts industriels et architecture, 17; école de chemins de fer, 65.

Jura-Simplon. — La Société mutuelle et volontaire de secours en cas de décès du personnel du Jura Simplon a dépensé durant l'exercice de 1898 53,326 fr. 50 dont 39,900 fr. en allocations statutaires de 700 fr. par décès. L'exercice solde par un excédent de recettes de 7197 fr. L'avoir de l'association était de 52,197 fr. au 31 décembre dernier, ce qui représente une augmentation de 12,659 fr. sur le bilan de 1897.

A partir du 11 mars, l'allocation au décès est portée de 700 à 800 fr. Le taux de la cotisation à payer par décès est de 30 centimes.

Village suisse. — Les nombreuses personnes qui s'intéressent à cette entreprise apprendront avec plaisir que le conseil d'administration a obtenu du commissariat général de l'Exposition de 1900 le raccordement direct avec le Champ-de-Mars. Cette attraction pourra donc être visitée sans sortir de l'enceinte de l'Exposition, ce qui en assure la fréquentation par un nombre beaucoup plus considérable de personnes.

Courses d'Yverdon. — Le comité de la Société pour l'amélioration de la race chevaline nous communique que les courses auront probablement lieu le jeudi 17 août.

Toutefois, cette date, qui dépend de plusieurs facteurs, n'est pas absolument définitive.

Le programme, à l'élaboration duquel le comité travaille dans ce moment, paraîtra au milieu de mai; il indiquera la date exacte et les diverses conditions d'admission.

Cyclisme. — Une carte postale destinée aux velocemen vient de paraître. Au lieu d'illustration, elle contient le chant du cycliste, quatre jolies strophes qui se chantent sur l'air de « Roulez tambours » et dont l'auteur est M. Paul Bourquin, à Lucens.

Mormons en Suisse. — Cette secte polygame semble se livrer à une active propagande souterraine, dit le *Tagblatt* de Berne. Elle comptait, au début de cette année, 1001 fidèles et 27 missionnaires, répartis dans 14 communautés. Celle de Bienne est la plus considérable; elle comprend 125 membres. Ensuite viennent Zurich, avec 124 membres, Thoune 116, Berne 82, Langnau 80, Herisau 79.

La Suisse française en possède 119, campés à Genève, Lausanne et la Chaux-de-Fonds.

D'après le *Bund*, toutefois, la polygamie des mormons n'existerait plus guère que sur le papier.

Exposition canine. — La section *Berna* de la Société cynologique suisse, réunie dimanche après midi, a décidé, à l'unanimité, d'organiser une Exposition internationale de chiens à Thoune, à l'occasion de l'Exposition cantonale bernoise de cette année. Dennler, à Interlaken, a été désigné comme directeur de cette exposition, qui a été fixée aux 19, 20 et 21 août.

Obwald. — Par suite du mauvais temps, la Landsgemeinde a été tenue dans l'église de Sarnen. On comptait 700 participants.

M. Ignace Omlin a été élu landammann et M. Wirz confirmé à l'unanimité comme député aux Etats, malgré son désir d'être remplacé après vingt huit ans de députation. L'assemblée a procédé ensuite à l'élection des juges et des juges-suppléants à la Cour d'appel et s'est prononcée en faveur des lois sur l'assistance publique, cours complémentaires et colportage.

Bâle-Ville. — Les élections générales ont eu lieu dimanche. Les membres actuels du Conseil d'Etat ont tous été confirmés : MM. Speiser, par 6524 voix; David, 6464; Zutt, 6360; Iselin, 6332; Bischoff, 6088; Reese, 5796; Philippi, 5364. La majorité absolue était de 3687 voix; le nombre des électeurs inscrits 15261.

Il y avait 130 sièges du Grand Conseil à repourvoir. 102 nominations ont été faites; il reste donc 28 ballottages. Les élus se répartissent comme suit : 51 radicaux, 39 libéraux, 7 démocrates-socialistes, 3 catholiques et 2 membres du centre.

St-Gall. — A Oberhelfenswil, un paysan a eu la tête absolument dérangée par la lecture des polémiques des journaux concernant l'« Affaire ». Le malheureux, qui se croyait Dreyfus en personne, a dû être transféré dans un asile d'aliénés.

Tessin. — On avait espéré que la mort de M. Respini mettrait fin aux dissensions qui rongent le parti ultramontain tessinois. Pour le moment, c'est le contraire qui se produit. Les journaux des deux fractions s'en sont dit de si raides que la justice devra s'en mêler. M. Pometta, de la *Voce*, a porté plainte contre M. Cattori, de la *Libertà*. Du haut de sa demeure dernière, feu Respini doit être bien content. S'il n'est plus, son esprit subsiste, fait observer la *Revue*.

Vaud. — *Fête des Narcices.* — Les billets pour la fête des Narcisses s'enlèvent rapidement. Tout fait prévoir un succès dépassant encore celui de 1898 et 1897. La Banque de Montreux est seule chargée de la vente des billets.

Dans ces derniers jours, il a été pris pour 9000 francs de places sur les tribunes. Il est inexact que toutes les places à 5 fr. aient été retenues. Il en reste encore.

Voici, en résumé, le programme de la fête des 10 et 11 mai :

Le 10 mai, les bureaux seront ouverts à midi, les tribunes à 1 h. A 1 h. 30, morceau d'ouverture. A 2 h., grand ballet du Printemps, avec chœurs, 6000 exécutants. Puis défilé, bataille de fleurs, cortège, distribution des prix, licenciement.

Le soir, à 8 h., au Kursaal, grand concert, fête vénitienne, illumination, grands feux d'artifice; entrée 1 fr.

Le jeudi, jour de l'Ascension, à 3 h. 30, morceau d'ouverture et grands ballets. Après la représentation, grand concert au Kursaal.

ÉTRANGER

France. — Dimanche a eu lieu à Menton l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'impératrice Elisabeth d'Autriche. Il y a eu discours du maire et du consul d'Autriche, puis défilé des sociétés.

— On signale d'Orléans la déclaration de faillite de la maison de banque Augenault. Le passif dépasse deux millions. Les victimes sont, pour la plupart, de petits employés et domestiques. M. Augenault a été arrêté.

Allemagne. — Vendredi a commencé devant la Cour d'assises de Breslau un procès sensa-

---

Et le gendarme Gottfried Mœlly jouissait d'une grande influence.

Aussi les choses s'exécutèrent ainsi qu'il l'avait ordonné.

Deux ou trois femmes se chargèrent de la pénible mission d'avertir Mme Blanchod; le plus grand nombre, rassasié du tableau qu'il avait sous les yeux, reprit le chemin de Lausanne; seuls, une dizaine d'hommes voulurent tenir compagnie à Jules Frêne, préposé, en sa qualité d'adjoint, à la garde du corps de la jeune assassinée.

Oui, vraiment, son sort inspirait la compassion la plus sincère. Adèle était bien faite de sa personne. Elle avait un visage régulier, avec de profonds yeux bleus et des cheveux blonds. Les connaisseurs admiraient particulièrement la souplesse de sa taille, l'ampleur de son torse et l'allure gracieuse de sa démarche. Belle fleur poussée dans les champs, elle rappelait ces bluets qui piquent les blés d'or de leurs corolles azurées. Très vaillante, ne redoutant pas le travail, aimant la vie, rieuse et sévère, on aurait cherché difficilement caractère plus aimable. Et maintenant voilà qu'elle était morte et que sa bouche n'aurait plus jamais de sourires.

Elle habitait, avec sa mère et sa sœur, une maison quelque peu éloignée du village, au coin du bois des Sapineaux, près d'une source qui coulait dans le ruisseau de la vallée. Le père, petit cultivateur, était mort deux ans auparavant, estimé de tous ceux qui l'avaient connu.

La veuve n'était pas sans fortune. Elle pouvait posséder huit à dix mille francs, sans aucune dette, et cette somme, qui a une certaine valeur à la campagne, constituerait un jour la dot des deux enfants, Adèle, l'aînée et Marcelle, la cadette. Celle-ci était âgée de vingt ans.

Le train de la maison n'exigeait pas beaucoup de bras. Pour faire les gros travaux, la rentrée des récoltes, on engageait à la journée des gens du voisinage, auxquels Adèle elle-même distribuait l'ouvrage. Marcelle était couturière. Pas une comme elle pour ajuster une robe. Depuis son retour de Bienne, où elle avait fait son apprentissage, les clientes augmentaient. Aussi le dimanche, quand les deux sœurs revenaient du culte, on était heureux de les saluer, tant elles étaient jolies et avaient bonne mine.

L'aînée, la morte d'à présent, était une robuste nature, taillée dans une chair ferme et rose, que le soleil avait brunie en la caressant de ses rayons de feu. Les intempéries des saisons ne l'effrayaient pas. Elle résistait facilement au froid des hivers et à la chaleur des étés. Et, au contraire de certaines paysannes, nombreuses de nos jours, loin de détester la terre, elle l'aimait presque en amante, cultivant pour eux et pour les marchés les plus beaux légumes qu'on ait jamais vus dans la contrée, toute fière de son potager que les passants regardaient avec envie.

Le côté désagréable de la vie des champs n'existait pour ainsi dire pas pour elle. Levée à la pointe du jour, sa première occupation était sa toilette. Elle n'était pas coquette, et cependant, pour rien au monde, elle n'eût voulu renoncer à ces menus soins qui relèvent tant la beauté de la femme. A ses yeux, la propreté était une chose indispensable. Quand, par les clairs matins d'été, elle se lavait devant leur maison, l'eau ruisselait joyeusement sur sa peau ambrée, semblable à des gouttelettes d'argent. Si la campagne ne réclamait pas la jeune fille, elle aidait à sa sœur, histoire de se refaire la main et de ne pas perdre l'habitude de l'aiguille, qu'elle avait prise à l'école.

La mère, encore alerte, dirigeait le ménage, soignait la cuisine. La mort de son mari avait été pour elle une perte cruelle; elle y pensait toujours, acceptant néanmoins l'existence, sachant fort bien, comme on dit dans les villages, que l'on ne vit pas avec les morts. C'est, je crois, seulement dans les villes que l'on rencontre de ces désespoirs irraisonnés conduisant au suicide. Le campagnard, moins tourmenté de passions, moins assoiffé de jouissances de toutes sortes qui affaiblissent le goût de vivre, est plus attaché à la motte de terre qui l'a vu naître. C'est pourquoi il attend son heure avec plus de patience, plus de résignation.

Au moment où les femmes arrivèrent chez Mme Blanchod, Marcelle causait avec sa mère.

— Je ne m'explique pas qu'Adèle reste si longtemps; n'a-t-elle rien dit, en partant? demandait la jeune fille.

— Non! Et, comme à toi, son absence me semble bien longue. Il est vrai qu'une fois dehors, quand il y a de l'ouvrage, elle ne rentre qu'à la nuit tombante.

— Qu'avait-elle à faire aujourd'hui?

— Rien de pressant, en tout cas, elle voulait d'abord ramasser des cônes aux Sapineaux; ensuite, elle a dû se rendre au *Clos-des-Noisetiers*, où les taupinières sont en si grande quantité qu'il serait très difficile de le faucher si on les laissait ainsi.

(A suivre.)

tionnel. Le nommé Herrmann est accusé d'avoir assassiné, en 1895, sa seconde femme et d'avoir emmuré son cadavre dans la cave de sa maison. Herrmann est également soupçonné d'avoir empoisonné avec du cyanure de potassium douze enfants de son second mariage, morts en bas âge, et plusieurs autres personnes, et d'avoir commis une série d'autres meurtres.

— Un duel sensationnel, au sabre, vient d'avoir lieu dans le Gymnase de l'Ecole militaire de Potsdam, entre le prince de Siam, qui est en train de faire son éducation militaire dans l'armée allemande, et un officier allemand. Au cinquième engagement, l'adversaire du prince a reçu une grave blessure à la tête.

Autriche-Hongrie. — Voici quelques détails sur l'incendie qui a détruit la ville de Guta, dans le comitat de Kommorn. L'incendie durait encore mercredi après midi et avait détruit 1284 bâtiments, dont 484 maisons d'habitation. On a retiré des décombres les cadavres de trois femmes, de sept enfants et d'un homme. Plusieurs personnes sont devenues folles. Dans les rues gisent les cadavres carbonisés de plus de 2000 pièces de bétail. L'odeur de l'incendie se faisait sentir à plus de quarante kilomètres à la ronde. Environ 2000 personnes sont sans abri. Les dommages s'élèvent à plus de trois millions de francs.

Bulgarie. — Dans les environs de Widin, un village entier de 400 maisons a brûlé.

Angleterre. — Une touffe authentique des cheveux de Napoléon Ier a été vendue à Londres, aux enchères, au prix de 5 guinées (130 fr.).

— L'utilité de la découverte de l'appareil de télégraphie sans fil vient d'être démontrée d'une façon frappante. Samedi matin, durant un brouillard épais, un vapeur de Londres étant en collision avec le bateau-phare de East-Goodwin, sur lequel est installé un appareil de télégraphie Marconi, la communication fut aussitôt établie avec le phare de South Foreland, situé à douze milles de là et muni également d'un appareil Marconi, de telle sorte qu'il fut possible, à l'aide d'un échange de messages, d'assurer le sauvetage rapide de l'équipage du bateau-phare.

Etats-Unis. — Un cyclone, accompagné d'une pluie diluvienne et d'une obscurité complète, a dévasté jeudi la ville de Kirksvile (Missouri). 400 maisons ont été détruites; un grand nombre ont été incendiées. On a retiré des décombres 50 cadavres. On croit qu'il y a 60 morts et un millier de blessés. Le cyclone s'est étendu jusqu'à Newton.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Dans sa séance du 18 avril, le Conseil d'Etat a pris un arrêté relevant la commune de Delley de la régie sous laquelle elle a été placée le 22 avril 1884.

La commune de Delley pourra, en conséquence, procéder à la nomination de son conseil communal.

Séances des 26 et 29 avril 1899. — Le Conseil nomme :

M. Chevalley, Edouard, fieu Frédéric, à St-Saphorin, surveillant des vignobles des Faverges, d'Ogoz et d'Epesses;

M. Piller, Joseph, charpentier, à Riel, commune d'Oberschrot, taxeur suppléant du district de la Singine.

Il accepte la démission de M. Pittet, Léon, en sa qualité d'officier de l'état civil de Grangettes, avec remerciements pour les services rendus, et il nomme, en son lieu et place, M. Python, Louis, à Grangettes.

Grève. — Tous les ouvriers de la Directe Berne Neuchâtel se sont mis en grève hier. Ils réclament une augmentation de salaire. La gendarmerie de Morat a été renforcée. La ville de Berne a envoyé vingt agents de police. A Gurbru, on a levé des soldats.

Drame de la rue des Alpes. — L'auteur du drame sanglant de la rue des Alpes, à Fribourg, a tenté de se donner la mort jeudi en s'ouvrant une veine du bras avec du verre. La principale victime, la fille Dougoud, est toujours dans un état alarmant.

Le niveau des lacs. — M. Savoie-Petitpierre vient de publier sous le titre : *Questions de pisciculture, pêche et navigation*, lettre ouverte à MM. les députés aux Grands Conseils des trois cantons concordataires, une très intéressante brochure sur laquelle nous prenons la liberté d'attirer l'attention du public. Nous y trouvons surtout un chapitre instructif relatif à la question de la réglementation du niveau des lacs de Neuchâtel et de Morat dont on reconnaît toute l'importance au point de vue des intérêts des riverains.

« Si la question du niveau des lacs, dit l'auteur, joue un rôle important pour un grand nombre de travaux publics et d'installations, tels que les ports, les jetées, les bains publics, les routes, les égouts, les canaux, les lignes de chemin de fer, les cultures et habitations riveraines, pour les travaux d'art ou pour la navigation à vapeur, voire même pour la salubrité publique, nous ne saurions assez insister sur l'importance de son rôle dans la pisciculture.

» Les grandes différences de niveau dont nos lacs sont l'objet depuis la correction des eaux du Jura provoquent un désarroi complet dans la végétation aquatique dont la zone est tantôt submergée, tantôt exondée.

» Certaines espèces de poissons cherchent parmi les plantes aquatiques, telles que les joncs, les algues, les mousses, les myriophylles, les potamots, les laiches, les charachées, la peste d'eau, etc., les abris qui leur sont nécessaires pour la ponte de leurs œufs.

» Or, si ces frayères naturelles font défaut, les œufs sont abandonnés au gré des intempéries et des caprices du lac, sans être fécondés et, par conséquent, sont perdus.

» C'est à ces désordres que nous devons le dépeuplement de la perche, etc. »

La brochure de M. Savoie-Petitpierre est en vente dans toutes les librairies de la Suisse romande et chez l'auteur, à Neuchâtel, au prix de 50 centimes.

GRUYÈRE

Démissions. — Nous enregistrons avec regret deux démissions du conseil communal de Bulle, celles de M. Auguste Glasson, syndic, et de M. L. Collaud, délégué aux finances. Les électeurs bullois seront donc prochainement appelés à procéder à des élections partielles.

Châtel-Bulle-Montbovon. — Le Conseil général de Bulle a voté vendredi soir, à l'unanimité moins une voix, une prestation de 200,000 francs pour le chemin de fer à voie étroite indépendante Montbovon-Bulle-Châtel-St-Denis.

Le Conseil général de Châtel-St-Denis a voté une prise d'actions de 120,000 fr. pour le Châtel-St-Denis-Bulle-Montbovon, 100,000 pour le Châtel-St-Denis-Palézieux, et 50,000 pour le Châtel-St-Denis-Vevey.

L'assemblée communale de Progens-la Verrerie a, dans sa séance de dimanche, voté à l'unanimité une prise d'actions de 15,000 fr. pour la construction du chemin de fe à voie étroite Châtel-Bulle-Montbovon, à la codition qu'il soit prévu une gare près de la Verrerie.

Ont voté, en outre, des prises d'actions : Semsales, pour 65,000 fr.; Vuadens pour 110,000 fr.; Sorens pour 10,000 fr.

Toutes ces prises d'actions correspondent à un plan de répartition dressé par une commission chargée de cette tâche par les communes intéressées. On considère la réalisation du projet comme assurée.

Notariat. — M. Louis Meyer, de Cerniat, licencié en droit, à Fribourg, a subi avec un plein succès ses examens de notaire.

Le printemps. — On lit à ce propos dans le *Courrier de la Côte :*

« Le printemps de 1899 se conduit en enfant capricieux et maussade; hier il pleurait à larmes que veux-tu, aujourd'hui il essaie de sourire; un jour il tonne à réveiller les morts, il vente à faire trembler les arbres les mieux enracinés, et le lendemain une brise douce ride à peine la surface des eaux; le matin, on constate la gelée blanche dans les prés bas, et, au milieu du jour, la chaleur vous incommode; les extrémités se touchent sous la loi des contrastes, qui paraît être celle de la saison. Le ciel a cependant une tendance à se dégeger des nuages qui l'ont assombri pendant trop longtemps, une ère de chaleur va se répandre sur le pays; elle pourrait encore donner une réalisation partielle à ce vieux dicton :

Bise de mars et vent d'avril
Font la richesse du pays.

Nous avons eu la bise en mars du premier au dernier jour, et du vent en avril du commencement à la fin, sans relâche : donc bonne espérance. »

Le mois de mai vient de faire une belle entrée; hier, le ciel s'est montré superbe et le soleil n'a pas ménagé ses chauds rayons. La campagne est en souffrance et il est à souhaiter que la série de beaux jours ne se fasse pas attendre plus longtemps.

Tombola pour la Protection de la jeune fille.

Liste des numéros gagnants. *(Fin.)*

3291	3301	3317	3319	3327	3329	3333	3345	3364	3368	3372	3380
3391	3430	3488	3494	3504	3509	3516	3564	3566	3568	3589	3598
3602	3635	3636	3641	3647	3653	3655	3659	3664	3670	3672	3683
3700	3703	3727	3737	3738	3741	3743	3759	3773	3781	3790	3799
3830	3844	3854	3861	3866	3868	3882	3889	3890	3893	3896	3920
3962	3967	4025	4026	4031	4032	4034	4041	4045	4074	4075	4076
4085	4086	4130	4165	4171	4173	4181	4208	4209	4248	4259	4275
4281	4290	4292	4296	4307	4326	4347	4354	4361	4367	4372	4379
4401	4411	4414	4429	4434	4456	4468	4478	4485	4504	4511	4517
4523	4538	4550	4575	4576	4584	4595	4599	4601	4604	4611	4624
4650	4661	4677	4688	4701	4707	4726	4729	4743	4750	4758	4762
4779	4842	4859	4867	4894	4905	4918	4925	4933	4938	4940	4953
4979	4993	5003	5009	5014	5016	5029	5039	5046	5049	5050	5052
5062	5066	5081	5087	5090	5116	5135	5140	5147	5148	5157	5185
5192	5207	5217	5238	5240	5254	5279	5281	5287	5300	5303	5314
5316	5324	5334	5337	5350	5352	5378	5383	5394	5395	5433	5434
5436	5451	5472	5481	5510	5519	5522	5524	5525	5540	5541	5578
5579	5612	5619	5629	5640	5650	5659	5681	5726	5730	5741	5749
5762	5769	5770	5786	5808	5812	5819	5828	5845	5846	5849	5852
5867	5870	5910	5914	5926	5942	5960	5970	5985	5991	6002	6011
6022	6053	6058	6087	6099	6102	6104	6114	6115	6117	6118	6143
6149	6152	6153	6159	6171	6174	6179	6185	6210	6218	6225	6226
6236	6245	6266	6267	6273	6284	6303	6304	6324	6329	6333	6383
6399	6402	6425	6454	6464	6467	6469	6477	6489	6501	6502	6505
6530	6563	6565	6570	6585	6623	6641	6644	6664	6809		

Pour retirer les lots, s'adresser directement à la secrétaire-caissière : Mlle Thérèse Gex, maison Auguste Barras, Ier étage, à Bulle.

Les lots y sont délivrés tous les jours de 10 h. à midi, sauf le samedi et le dimanche.

Les lots non réclamés après le 10 mai seront définitivement acquis à l'Œuvre.

(Communiqué.)

VARIÉTÉS

Le palais lumineux de l'Exposition de 1900 à Paris. — On dit merveille du palais lumineux qui sera la grande attraction de l'Exposition de 1900. Le monument sera quadrangulaire. Il aura 30 m. de haut et 20 m. sur chaque face. On y accédera par des escaliers lumineux et l'édifice semblera sortir des spirales de flammes qu'ils décriront. En même temps surgiront des étoiles, des cascades, des gerbes d'eau cristalline, que des feux multicolores iriseront. A travers ces étincellements féeriques se dresseront des statues allégoriques. Autour du monument régneront des lacs aux eaux bouillonnantes peuplées de sirènes conduisant des monstres aquatiques ruisselant d'or, d'argent, de nacre, vomissant dans les bassins des émeraudes, des coraux des perles et toutes les richesses des mers. Dans le jour, au soleil, l'effet ménagé sera éblouissant; le soir, il sera magique. Le palais sera isolé, comme un palais de fées au milieu d'une sorte de bois sacré couvert d'arbres dont le feuillage sombre contrastera avec le superbe éclat de ce temple de la lumière moderne, dont il ne laissera apercevoir que le faîte embrasé. L'espace qui recevra cette splendide apothéose de l'électricité ne mesurera pas moins de 2500 m². Dès qu'on y aura pénétré, on se trouvera en face de trois portiques reliés par une connada lumineuse surmontée de cariatides enguirlandées de fleurs.

Une musique douce comme l'idéale vibration des harpes éoliennes susurrera des airs inconnus. On sera charmé par cet orchestre suave : on ne le verra pas. A l'intérieur, cinq panoramas gigantesques dérouleront les cinq parties du monde, distinguées et caractérisées par la radiation solaire. L'Europe aura le rose de l'aurore, l'Asie sera le jaune du soleil de midi; l'Afrique aura le rouge du coucher de l'astre; l'Amérique sera dans la gamme violacée des crépuscules; l'Océanie sera dans l'ombre. Au centre de cette figure mondiale sera érigée la statue de la Nuit portant un globe d'azur constellée d'étoiles. Bref, jamais rien de pareil n'aura été vu, et cela n'a été rêvé que dans les contes de *Mille et une nuits.*

Contre la faiblesse, la lassitude et les crampes d'estomac :

rien de meilleur que la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez; plus de 20,000 attestations et lettres de remerciements en 24 ans de succès constant. 10 diplômes d'honneur et 22 médailles.

Exiger la marque des Deux palmiers. Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.

Fr. 10

les 3 mètres Cheviot-Excelsior pure laine

en teintes noir-bleu, marron et mélangées pour complet solide. Grand choix en ***draperies hommes*** et ***tissus*** pour ***dames*** dans tous les prix.

Echantillons et gravures franco.

F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Fête des chanteurs de la Gruyère.

GRANDE SALLE DE L'HOTEL DES ALPES, BULLE

Bureau à 2 h. ***Dimanche 7 mars 1899 :*** *Commencement à 2 ½ h.*

GRAND CONCERT

donné par l'***Association des chanteurs de la Gruyère***
avec le bienveillant concours de plusieurs artistes de marque et de la Société de musique de Bulle.

PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50; premières, 1 fr.; secondes, 60 c.; jardin, 50 c.
On peut se procurer d'avance des cartes d'entrée à l'hôtel des Alpes.

Engrais chimique.

Engrais universel complet pour toutes cultures ***à base d'os, 2 ½ % d'azote, 12 % acide phosphorique, 5 % potasse.*** (Dosage garanti.)

Cet engrais ayant été reconnu le meilleur par toutes les personnes qui en ont employé se recommande par sa qualité et par son prix réduit. Les personnes intentionnées d'en acheter sont priées de se faire inscrire au plus tôt, afin d'éviter l'encombrement au moment de l'emploi.

Jos. CROTTI, *Bulle.*

SEMENCES

FROMENTS ***rouges*** et ***blancs*** de printemps.
Avoines supérieures, premier choix.
GRAINES fourragères choisies.

Trèfle d'Allemagne et dit perpétuel. — Luzerne de Provence.
Graine de chanvre. — Fromental. — Timothy. — Raygras, fenasse, etc., etc.
Qualité garantie. — Prix réduits.

Sous la **Croix-Blanche,** Bulle.

Magasin A. GLASSON, Bulle,

Place du Petit-Marché.

Chapeaux de paille pour messieurs et enfants. Riche assortiment nouvellement reçu. Prix favorables. Occasion exceptionnelle pour les confirmations.
Chapeaux et capotes garnis pour dames et fillettes. Beau choix de pailles diverses; grande variété de rubans, fleurs, garnitures, etc.
Etoffes pour robes, rayon bien assorti en toutes nuances et qualités.
Draps et tissus de saison pour messieurs et garçons.

LIQUIDATION RÉELLE

d'un stock d'étoffes diverses à des prix exceptionnels de bon marché.

Cafés verts, francs de goût, depuis 60 cent. le ½ kg.
» rôtis, fins, bon arôme, » 65 » »

Grand'rue 32 Bulle. **Tobie Bee** Grand'rue 32 Bulle.

Chapeaux feutre, grand assortiment en toutes nuances des premières marques suisses et françaises.

Chapeaux paille, choix considérable et à prix très avantageux.

Parapluies, ombrelles, cannes et ***cravates.***

SEMENCES FOURRAGERES

garanties de qualité et ***contrôlées de pureté et germination :*** Trèfle perpétuel, trèfle de Styrie, trèfle hybride, luzerne de Provence, fenasse, raygras, fromenthal, esparcettes, tymothé, dactyle, fétuque des prés, pois, chanvre du pays et de Brisgau, graines et farines de lin.

Sel de Glauber.

Prix avantageux. — Rabais par quantité.

Chez **LOUIS TREYVAUD,** *38 GRAND'RUE BULLE*

Mises de bétail.

Vendredi 5 mai, il sera exposé en mises publiques, à la Maison de Ville de La Tour-de-Trême, 12 vaches prêtes au veau ou fraîches vêlées et un jeune taureau.

Les mises auront lieu à 1 heure de l'après-midi.

Favorables conditions de payement.

A VENDRE

une ***usine*** comprenant habitation, moulin, atelier de charron et forge, avantageusement située dans la ville de Bulle. Clientèle assurée. Conditions favorables de payement.

S'adresser au notaire Pasquier, à Bulle.

Entreprise générale

CH. FOLGHERA

entrepreneur, à Bulle.

Plans et devis.

Seul dépositaire des véritables tuiles d'Altkirch; vente de ciment, chaux et plâtre, drains de toutes dimensions, briques en ciment en terre cuite et réfractaires, tuyaux en ciment, en grès d'Aarau et de Belgique.

Bureau au dépôt de la gare.

DÉPOT

de la Filature de lin Burgdorf

chez M. ***Eugène Wæber,*** *Bulle,* où l'on reçoit continuellement du lin, du chanvre et des étoupes pour le filage et tissage à façon. Prix modérés.

A louer :

Une ***chambre*** meublée ou non meublée.

S'adresser à la ferme de M. Pinaton, à Bulle.

LE

Ciment Universel

de Plüss-Staufer

est incontestablement ***sans rival*** pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, courroies, découpages, etc., etc.

Diplômes et médailles d'or et d'argent à plusieurs expositions.

Se vend en tubes à 40 et 65 cent. à l'imprimerie de *la Gruyère,* à Bulle.

SUCCÈS MERVEILLEUX!

Le seul vrai SAVON aromatique

au lait de lis

de *BERGMANN & Cie,*
fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,
est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les *taches de rousseur,* les *boutons,* les *dartres,* comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.

En vente à l'imprimerie de *la Gruyère,* à Bulle, à ***75*** centimes la pièce.

VENTE DE DRAPS AU RABAIS

Vu le succès de la vente en gros, la Fabrique de draps de Fribourg a décidé la fermeture très prochaine de son magasin de détail. Elle offre donc, dès ce jour, les soldes (coupons d'étoffes) en vente au détail

avec un grand rabais.

Occasion unique de se procurer, à un BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL, des draps, draps d'été, milaines, loden, etc., d'excellente qualité.

Rue de Lausanne, près de la Fontaine.

!!! Quelques jours seulement !!!

Atelier de ferblanterie et couverture

J. REGIS, à Bulle.

Ferblanterie de bâtiment et de ménage. — Couverture en tous genres.

Ouvrages en zinc, appareillage pour eau, plomberie, etc.

Travail prompt et soigné. Prix modérés.

---

5 médailles bronze, argent et or.

Sl PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

TÉLÉPHONE

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.
» Vuilly : 45 » »

Asthme.

L'asthme chronique auquel j'étais sujet avait tellement empiré ces derniers temps qu'il m'arrivait souvent d'avoir jusqu'à deux accès d'étouffement dans les 24 heures. Je ne savais que faire pour me soulager, lorsqu'un de mes amis m'engagea à écrire à la Polyclinique privée de Glaris dont le traitement avait déjà soulagé tant de malades. Je me suis donc adressé à cette institution et ai suivi le traitement qu'elle m'a indiqué par correspondance. Depuis lors, mon mal a diminué peu à peu et aujourd'hui je puis certifier que je suis complètement guéri et que je n'ai pas eu de rechute. C'est avec plaisir que je publie a présente attestation. Genevey s. Belleley, le 10 décembre 1896. Jean Rebetez.
Vu pour légalisation de la signature de M. Jean Rebetez apposée ci-dessus. Genevey, le 10 décembre 1896. Le Maire : Arnold Voirot. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Ivrognerie. Guérison.

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout à fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent, et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai, d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Zurich III, le 28 décembre 1897. Albert Werndli. La signature d'Albert Werndli a été légalisée. Pour le syndic, Wolfensberger, subst. de préfet. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »

CIGARES

200 Vevey-Courts, fr. 1.85. 200 Rio-Grande, 2.10 et 2.40. 200 Flora Havana, 3.10. 200 Victoria-Schenk, 3.10. 200 Roses des Alpes, surfins, 3.45. 125 véritables Brissagos, 3.10. 100 cigares allemands, petit format, 1.90. 100 Java, grands, de 5 c., 2.35. 100 Ducs Tipp-Topp, de 7 c., 2.95. 100 Palma-Havana, 3.50. 100 Manilla-Sumatra, 4.80. 10 kg. bon tabac à fumer, 3.10, 4.90, 6.80 et 9.70.

Chaque acheteur reçoit un cadeau.

J. Winiger, Boswil.

REMIS GRATUITEMENT

à chaque acheteur de 2 paquets

Café de Malt

KATHREINER KNEIPP

une belle cuiller

(métal Brittania).

On demande

une ***jeune fille*** qui a déjà servi, pour faire le ménage. Occasion d'apprendre l'allemand.

S'adresser à M. Morel, libraire, à Bulle.

On demande

une ***fille*** forte et robuste pour faire le ménage. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A VENDRE

d'occasion et à bas prix : une ***bicyclette anglaise.***

S'adresser à l'imprimerie de *la Gruyère.*

On demande à louer

une vache pour l'écurie.

S'adresser à Albert Duriaux, à Riaz.

A vendre :

3 mulets.

S'adresser à Emile Morel, à Rossinières.

A louer :

Un grand ***carré de jardin.*** S'adresser à M. Ch. Folghera, à Bulle.

A louer :

De suite, un ***domaine*** d'environ 12 poses de bon terrain avec maraîche.

S'adresser à Rosalie Pasquier, à Vuadens.

MACARONIS, Ire qual. (p. 10 kg.)

Cornettes, orge aux œufs, fr. 4.75. Nouv. pruneaux de Turquie, fr. 2.90 et 3.40. Quartiers de poires douces, fr. 4.10. Riz, gros grain, fr. 3.60. Raisins secs, fr. 5.10. Figues, fr. 4.20.

J. WINIGER, Boswil.

CHOCOLAT PH. SUCHARD
CACAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

Bulle. — Emile Lanz, imp.-éditeur.